



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*La Ministre*

*Paris, le 24. 2. 2019*

Nos Réf. : D-19-027966-DDC/DREG/DGS/CSM

Vos Réf. : Courrier GR/ASB/22.2018 du 2 octobre 2018

Monsieur le Député, *Cheer Gwendal*

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la question de rendre obligatoire, pour les filles et les garçons, la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV).

La vaccination contre les HPV est recommandée pour les jeunes filles âgées de 11 à 14 ans, avec la possibilité d'un rattrapage vaccinal, pour les jeunes filles et jeunes femmes entre 15 et 19 ans révolus. Cette recommandation vise également les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes âgés de moins de 26 ans. Plusieurs pays ayant étendu la vaccination à l'ensemble des garçons, j'ai décidé de saisir la Haute autorité de santé de la question de la vaccination à tous les garçons. Les conclusions seront connues courant 2019.

Si la couverture vaccinale reste faible, la réforme des obligations vaccinales et la communication autour de la vaccination créent une nouvelle dynamique autour de la promotion de la vaccination. Les premiers signaux montrent que la tendance est à la hausse avec une augmentation du recours à cette vaccination.

Bien que le prix des vaccins contre les HPV puisse paraître élevé, aucun reste à charge ne demeure pour la majorité de la population. Le vaccin est remboursable par l'assurance maladie à 65% et selon les modalités recommandées dans le calendrier des vaccinations. La vaccination peut également être accessible gratuitement dans les centres de vaccination et dans les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CEGIDD).

J'ai conscience, malgré la prise en charge de ce vaccin, que des freins subsistent. Dans le cadre du plan cancer 2014-2019, des études devraient permettre de mieux comprendre les réticences et d'agir sur les freins à la vaccination contre les HPV par des actions identifiées pouvant favoriser cette vaccination.

Sans créer une nouvelle obligation vaccinale, je souhaite, en lien avec Santé publique France et l'Institut national du cancer, mieux communiquer sur la vaccination HPV, pour en rappeler l'efficacité.

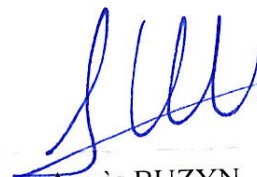
Monsieur Gwendal ROUILLARD  
Député du Morbihan  
Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75355 PARIS 07 SP

.../...

Enfin, dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2019, un article visant à expérimenter des actions de promotion de cette vaccination auprès des professionnels de santé a été adopté. Les expérimentations seront lancées en 2019 dans deux régions pilotes, dont une région ultra-marine. L'évaluation qui en sera faite permettra d'identifier de nouvelles pistes d'action pour améliorer la couverture vaccinale contre les HPV.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien à vous*



Agnès BUZYN